

Vente d'une copro de 3 apparts

Par **PAPILLONSIFLEUR**, le **31/08/2008** à **15:02**

avec ma mere et mon frere nous avons achetez une maison que nous avons diviser en 3 apparts.nous avons donc fait une coproprieté.

quelles sont les frais d'actes pour l'acquereur qui doit acheter la totalité du lot? doit il payer pour chaque lot ou peut on faire un seul acte de vente?